



Syndicat National de l'Environnement
Section Rhône Méditerranée et Corse

Compte rendu du Comité Technique du

8 juin 2017

Plan de formation

Le point présenté comprend le bilan du plan de formation 2016 ainsi que les orientations pour 2017 et le plan d'action. Pour 2017, 233 personnes ont demandé des formations individuelles et/ou collectives, 57 comptes rendus d'entretien ne comprennent aucune demande de formation.

Le budget alloué au plan de formation (collectif et individuel) est de 361 600 €.

Au 31 mars, 293 entretiens ont été saisis, dont 254 visés par le n+2. Pour le SNE le retard dans la validation des EPRO est un manque de considération pour les agents !

Nous alertons la direction sur le subtil équilibre à garder entre les formations individuelles et collectives, afin de ne pas uniformiser les compétences au sein de l'établissement.

Nous avons voté **favorablement**.

Ajustement de l'organisation de la Délégation de Besançon

L'ajustement présenté résulte du départ d'un chef de service ayant entraîné deux mobilités successives avec vacance d'un poste de chargé d'études en service planification. La proposition vise à respecter l'organigramme cible issu du SPEEC, en positionnant un poste de référent thématique au service planification à pourvoir par mobilité d'un chargé d'intervention de service territorial. *In fine* un poste de chargé d'intervention au service territorial Doubs sera fermé conformément à l'organigramme-cible de l'entité.

Nous avons alerté le directeur sur le transfert des charges de travail et les risques de forte réduction de l'appui sur les thématiques morphologie et continuité. Nous avons également souligné que les ajustements (et l'organigramme cible) sont construits autour de l'hypothèse de compensation des objectifs de réduction d'ETP par le fait de récupérer 5 ETP au titre des missions biodiversités, dont 1 ETP pour la délégation de Besançon.

Pour le directeur, le déblocage de la « réserve » de 5 postes gagés au titre des missions biodiversités est conditionné aux objectifs de réduction d'effectifs pour les 3 ans à venir, à

l'avancement des chantiers de création des ARB et à la construction du 11^{ème} programme sur le volet biodiversité.

Sur ce point soumis au vote, nous nous sommes **abstenus**.

Ajustement de l'organisation de la Délégation de Montpellier

Suite à un départ, la proposition présente une transformation de fiche de poste de chargé d'intervention thématique en chargé d'intervention territorial permettant de supprimer un poste de chargé d'intervention thématique dans l'unité Cévennes Languedoc.

Faute d'évaluation présentée dans la note, nous avons émis un point de vigilance sur l'externalisation de missions et sur la surcharge de travail liée au transfert des missions.

Apprentissage

Le bilan positif de l'année 2016-2017 a été présenté. Nous suggérons de valoriser en interne les rapports ou autres productions « pédagogiques » des apprentis.

Trois dossiers sont prévus pour septembre 2017 au SG/DRH, à Besançon et à la DDRI. Nous avons demandé à retirer certaines missions qui ne relèvent pas de l'apprentissage dans les fiches de postes proposées ; le SNE reste très attentif à ne pas en faire des CDD de renfort déguisés visant à pallier les difficultés chroniques résultant du SPEEC et des objectifs de réduction d'effectif.

Nous avons voté **favorablement**.

Bilan Social

Parmi les points importants, nous avons souligné :

- Les fractions de temps (partiel) qui présentent un intérêt social puisqu'elles permettent notamment l'emploi de personnes pour une équivalence de 21,3 ETP.
- Des indicateurs qui mettent en exergue les impacts dus à la réduction des effectifs et aux surcharges de travail induites :
 - les dépassements de temps de travail réglementaire importants (heures écrêtées, annulées ou non prises en compte) qui concernent 333 agents et qui représentent l'équivalent de presque 10 ETP,
 - le nombre d'arrêts de travail important,
 - l'augmentation continue, depuis plusieurs années, du nombre de jours déposés dans les CET.

Enfin nous avons demandé que soient intégrés dans le bilan social les contentieux que l'Agence a en cours avec des agents, ainsi qu'une explication plus détaillée de la grève du 6 décembre sur le décret liste des emplois dérogatoires.

Information sur l'élaboration du 11° Programme

Pour le SNE, il est inacceptable de bâtir un scénario intégrant *de facto* le prélèvement de l'Etat et une perspective de réduction d'effectif aboutissant à 300 agents.

Nous avons alerté le directeur sur la non association du personnel et la nécessaire évaluation des conséquences pratiques des choix stratégiques qui seront opérés. Bâtir un programme avec un comité de pilotage presque exclusivement composé du CODIR et de la DREAL de bassin nous inquiète.

Schéma Prévisionnel de Stratégie Immobilière (SPSI)

Un bureau d'étude a été mandaté pour réviser le schéma immobilier. Concernant Lyon, le directeur ne souhaite pas déménager le siège et préfère engager des travaux d'optimisation thermique pour ensuite accueillir la délégation de Lyon. Marseille devra trouver rapidement de nouveaux locaux (car les bâtiments ont été achetés par un nouveau propriétaire) ; des réflexions sont à engager également pour la délégation de Montpellier. Besançon gardera son site mais diminuera ses superficies. Les réflexions s'engagent, le directeur nous informera des avancées sur ce dossier.

Nous restons à votre écoute pour tout commentaire ou toute réaction.

Vos représentants SNE-FSU au CT : *Anahi BARRERA, Vivien ROSSI, Cédric FARINELLI, Fabrice CATHELIN*